

PROJET PÉDAGOGIQUE

“ ENSEMBLE SCOLAIRE DE L'ARCHIPEL ”

Chateau des Ramières, 26400 ALLEX



Table des matières

I. L'ensemble scolaire de L'Archipel	4
A. Historique et intention	4
B. L'association.....	4
C. Les porteurs de projet	5
II. Une pédagogie de l'autonomie et de la responsabilité	6
A. Un environnement préparé	6
B. Apprendre des enseignants, les uns des autres, ou en autonomie	6
C. Pouvoir se situer dans les apprentissages	8
D. Le cadre du bien vivre ensemble	9
E. Lien à la nature et sensibilisation aux questions environnementales	11
III. Être en lien avec le monde extérieur.....	13
A. S'inscrire dans un écosystème	13
B. Mettre en place une microéconomie	14
C. Accueillir et découvrir le monde	14
IV. Nos sources d'inspiration : le mouvement de l'éducation nouvelle	15
A. Principes fondateurs	15
B. Célestin Freinet et le Mouvement de l'École Moderne	16
C. Maria Montessori (1870-1952)	17
D. Le mouvement des écoles démocratiques	18

I. L'ensemble scolaire de L'Archipel

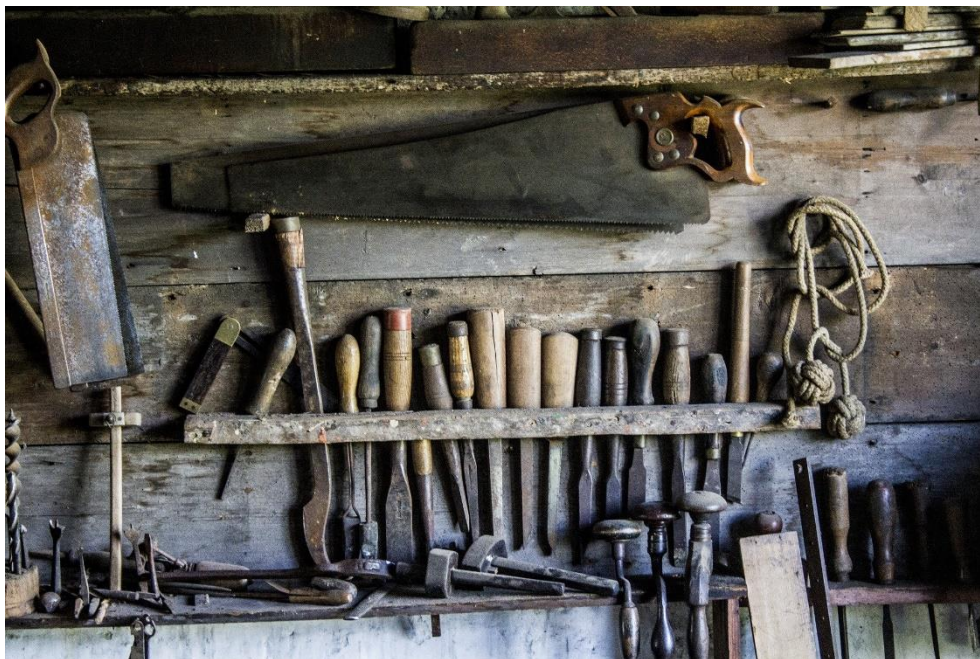
A. Historique et intention

Cela fait plusieurs années que l'idée d'un collège laïc indépendant a émergé en Vallée de la Drôme : des parents d'enfants scolarisés dans des écoles urbaines, rurales, publiques, ou privées sous et hors contrat, des enseignants et de nombreuses personnes actives dans le champ de l'accompagnement des enfants en général se sont penchés sur la question.

En 2017, un groupe de parents et d'enseignants se sont unis avec la ferme volonté de faire aboutir ce projet pour la rentrée 2020.

Nous voulons poursuivre le travail d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement commencé dans les écoles à pédagogies actives de la vallée, qu'elles soient publiques ou privées, ou dans nos familles.

Et surtout, nous voulons faire confiance à nos ados ; nous sommes convaincus que l'élan d'apprendre est un élan naturel qui découle de la liberté : d'être soi, de choisir ses activités, d'évoluer à son rythme, de se tromper.



B. L'association

Il a été créé en avril 2020 une association loi 1901 à but non lucratif dénommée « Ensemble scolaire de L'Archipel ». Elle est organisée en collégiale et comprend des parents, des enseignants, des intervenants, des bénévoles et des personnes extérieures, répartis au sein de collèges.

Elle a pour mission de gérer l'ensemble scolaire, veillant à son équilibre financier tout en facilitant son accès au plus grand nombre, par la recherche de subventions et la mise en place d'un fonds de solidarité.

C. Les porteurs de projet



Pauline PELISSIER | *Direction pédagogique et enseignement des humanités et des langues*

- 4 ans comme enseignante Montessori pour les 6-12 ans
- 2 ans comme directrice d'école Montessori en Espagne
- 2 ans de formation d'enseignante Montessori et de nombreux modules autour de différentes pédagogies
- 12 ans dans le monde économique en France et à l'étranger



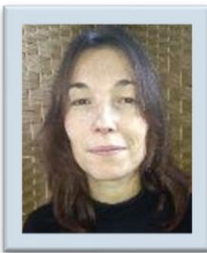
Anne-Sophie CHUPIN | *Coordination administrative, tutorat*

- 3 ans de création et d'animation d'un réseau de partage de savoirs entre professionnels de l'éducation, impliquant de nombreux acteurs de l'enseignement public
- 20 ans d'expérience dans la gestion de projet, dans le privé et dans l'associatif, en France et à l'international
- Double cursus école de commerce / management environnemental



Sébastien PINGARD | *Coordination pédagogique, enseignements sportif, technique et environnement*

- Professeur vacataire à l'Université de Valence depuis 4 ans
- 5 ans comme surveillant scolaire dans différents collèges
- 2 ans comme membre du bureau de l'école Montessori de Véronne
- Ingénieur en environnement depuis 15 ans
- Passionné de sports de pleine nature



Virginie ANGÉ | *Coordination pédagogique et enseignement des sciences et des langues*

- 4 ans comme professeure de Sciences et Vie de la Terre en collège et lycée
- Coach pour adolescents pendant 6 ans
- Enseignante en primaire depuis 4 ans
- Formée à la pédagogie Montessori
- Maîtrise de biologie et CAPES externe de Sciences de la Vie et de la Terre

Mais aussi...

Elsa BERNARDO, éducatrice spécialisée, art-thérapeute et comédienne

Camille SUZE, intervenante beaux-arts, formes, matières, couleurs

Frédéric VAVRILLE, intervenant informatique et jeux de société

Aurélie LAMOUR, intervenante photographie

Susila MARAVIGLIA, intervenante cuisine et artisanats

Judicaël ZAUBITZER, auteure-compositrice, intervenante éducation populaire et arts

Vincent ZORZI, intervenant vidéo

II. Une pédagogie de l'autonomie et de la responsabilité

Nous souhaitons permettre à chaque jeune de devenir réellement maître de ses apprentissages.

« *La curiosité naturelle à l'homme lui inspire l'envie d'apprendre.* »
Jean-Jacques Rousseau ; *Les confessions* (1765-1770)

A. Un environnement préparé

Il n'y a pas de « salles de classes » à proprement parler, mais des espaces thématiques disponibles (salles de réunion, d'art, de musique, laboratoire de sciences, bibliothèque, ateliers, salle d'activités motrices, salle informatique, cuisine...).

1. La mise à disposition de ressources pédagogiques

On y trouve aussi de nombreuses ressources pédagogiques pour stimuler les élèves et répondre au mieux à leurs besoins. Le matériel est riche, varié et disposé de manière pertinente pour optimiser son utilisation de manière autocorrective. Les élèves peuvent l'utiliser selon leurs besoins et leurs envies sans limite de temps. Ces ressources pédagogiques sont renouvelées régulièrement grâce à une commission dédiée ou aux clubs qui assurent la maintenance.

2. Un système de certification

Afin de garantir la sécurité des élèves et du matériel de l'école, un système de certifications est mis en place pour l'utilisation en autonomie du matériel considéré comme nécessitant un niveau de maîtrise important (outils, matériel d'art, équipements du laboratoire de sciences, jeux de société, matériel de cuisine, machines etc...).

Le certificat est accessible à tout élève qui le demande. Les certifications sont attribuées par des certificateurs élus par l'Assemblée citoyenne et peuvent être retirées par le Conseil de Régulation s'il juge qu'elles ont été utilisées à mauvais escient.

Les certificateurs peuvent former d'autres membres afin qu'ils deviennent eux-mêmes certificateurs.

Les élèves n'ayant pas les certificats sont accompagnés par des membres certifiés dans l'utilisation du matériel.

3. L'offre de cours

Dans ces espaces, des activités sont proposées par des adultes, mais aussi possiblement par des jeunes désireux de partager une passion ou une compétence (voir plus bas).

B. Apprendre des enseignants, les uns des autres, ou en autonomie

Afin de répondre aux exigences du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture et d'atteindre nos objectifs pédagogiques, nous proposons une diversité de modalités d'apprentissage.

L'idée ? Répondre au mieux aux spécificités de chacun en développant des méthodes et des outils divers favorisant l'autonomie.

Ainsi, nous pouvons proposer des cours magistraux (offerts par des intervenants extérieurs ou les membres de l'équipe pédagogique), des cours en ligne (via des plateformes d'enseignement à distance reconnues), des ateliers ou des clubs (proposés par les jeunes avec un référent), des résidences

d'artistes, des activités, des projets personnels suivis, des immersions ou des stages, des mises en situation (organiser, promouvoir et participer à un événement propre à l'école ou en partenariat avec des associations extérieures par exemple), ou encore des projets avec nos partenaires. Ainsi, chaque enfant peut explorer, découvrir et exprimer tout son potentiel.

1. Apprendre de manière formelle

Une proposition pédagogique vaste et variée est disponible. Elle s'adapte aux besoins et aux demandes des jeunes et met sur un pied d'égalité savoirs, savoir-faire, et savoir-être. Elle inclue et excède les attendus du socle commun de compétences.

Les jeunes sont libres de choisir à tout moment quoi apprendre de manière formelle, soit en suivant un cours proposé, soit de manière autonome.

a) Apprentissages dirigés

L'idée est de proposer un emploi du temps par période (entre chaque vacances scolaires). Nous souhaitons permettre ainsi aux jeunes d'approcher des sujets dont ils n'ont pas idée a priori, et de couvrir les domaines liés à l'objectif d'acquisition du socle commun de compétences.

Dans deux ou trois ans (le temps d'avoir assez de jeunes pour s'emparer de toutes ces propositions !), nous souhaitons qu'un de nos emplois du temps ressemble à celui que vous pouvez voir en annexe, avec de nombreuses propositions en humanités, sciences, expression artistique et corporelle, savoir-faire, et vivre ensemble.

En attendant, nous prendrons soin d'offrir une grande variété de propositions dans tous ces domaines, même s'il y en aura moins simultanément.

Les jeunes sont mélangés sans tenir compte de leurs âges, se regroupant par affinité autour d'un projet d'apprentissage commun. La difficulté est adaptée au groupe.

La pédagogie utilisée relève de la libre initiative des adultes, mais elle est largement inspirée des pédagogies Montessori et Freinet, et des pédagogies de projet en général.

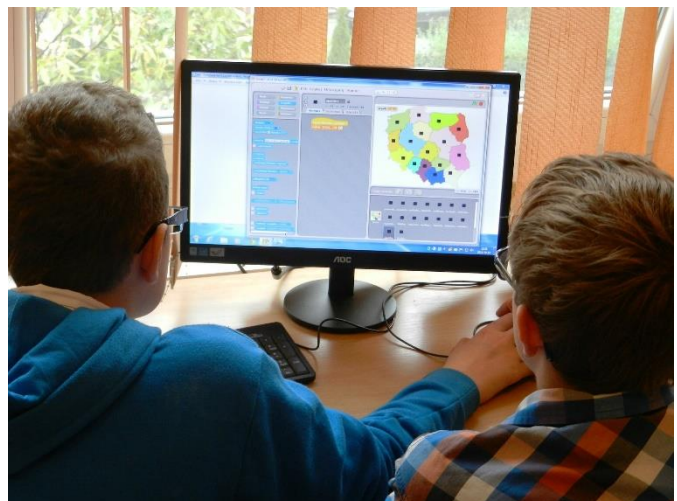
Les mêmes cours sont proposés plusieurs fois le long de la scolarité du jeune, mais pas forcément chaque année.

b) Apprentissages autonomes

Des apprentissages autodirigés

Mais en réalité, cet emploi du temps est celui des adultes, et nous ne pouvons garantir que tous ces cours trouveront des élèves : les jeunes peuvent en effet choisir de n'assister à aucun et de se cultiver par eux-mêmes : manuels scolaires, bibliothèque, ordinateurs avec accès à des cours en ligne dans toutes les matières, liste de personnes ressources, possibilités de stages ; il y a dans notre monde une infinité de façons d'apprendre ce que l'on souhaite apprendre.

Et il est prouvé qu'il est beaucoup plus efficace d'apprendre ce que l'on a décidé d'apprendre, à son rythme, plutôt que de suivre un cours par défaut.



Les clubs

Il y a pour chaque jeune la possibilité de créer des « clubs ».

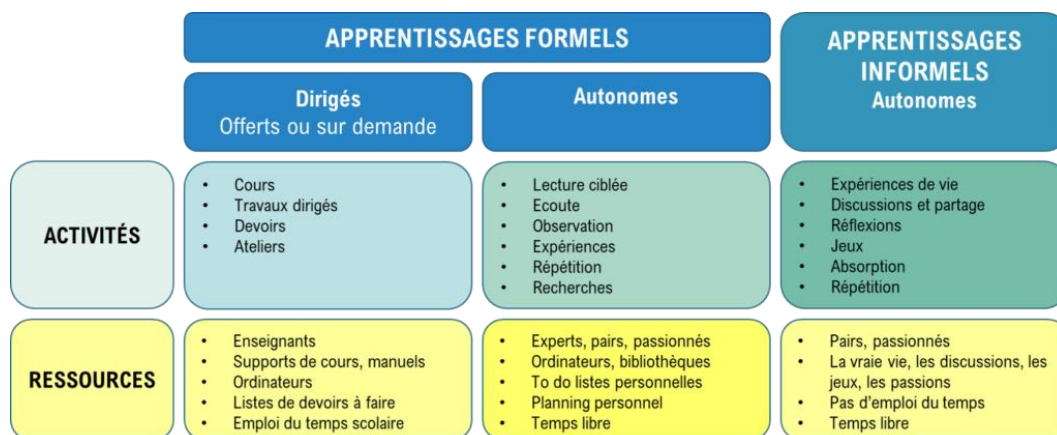
Les clubs sont organisés de manière à répondre à des besoins liés à une pratique ou une passion. Ils sont créés en Assemblée citoyenne sur proposition d'au moins deux citoyens : clubs échecs, pêche, chorale, reportage, théâtre, naturaliste, colombophiles... Il n'y a pas de limites en nombre et en thèmes. Si nécessaire et sur demande de ses membres, un budget peut être alloué au club par l'Assemblée citoyenne.

2. Apprendre de manière informelle

Nous accordons également une grande importance aux apprentissages informels, et nous considérons que les activités extérieures, les jeux divers, les discussions et l'oisiveté apparente font partie de la maturation intérieure du jeune.

En réalité, la majeure partie des apprentissages des jeunes se font à notre insu, parce qu'ils lisent un livre, visitent un site web, font une expérience, ou discutent avec un autre citoyen, jeune ou adulte.

C'est en effet ce qu'il se passe pour tout le monde, à chaque instant, tout au long de la vie. Pourquoi en serait-il autrement pour les jeunes, qui ont en plus une soif inextinguible de découvrir et comprendre le monde et les humains qui le peuplent ?



C. Pouvoir se situer dans les apprentissages

1. L'information disponible

Tout au long de sa présence à L'Archipel, le jeune citoyen est informé par des affichages et de la documentation consultable de ce qu'il se passe pour les jeunes de son âge dans les établissements d'enseignement général et technique, des attendus du socle commun et des niveaux brevet et bac.

Il dispose de toutes les ressources nécessaires pour s'y conformer et peut ainsi choisir ses activités quotidiennes en conscience.

Certains cours offerts sur demande des jeunes seront spécifiquement estampillés Brevet ou Bac.

2. Passe ton Bac d'abord ?

Cependant, il est clairement établi qu'à L'Archipel la finalité n'est pas de « passer le bac d'abord », mais de trouver sa voie et de développer l'estime de soi, la confiance, la volonté et la discipline intérieure qui vont permettre au jeune de se réaliser professionnellement... et surtout personnellement, et ce dans n'importe quel domaine.

Les diplômes ne sont pas une fin en soi, mais une étape possible dans une stratégie professionnelle : si un jeune souhaite passer son brevet (par exemple pour se familiariser avec les examens) ou son Bac, nous l'accompagnerons et l'aiderons à se structurer pour y parvenir.

En dehors de ce contexte de préparation à un examen, le jeune n'est donc jamais noté, sauf s'il souhaite s'auto-évaluer. Nous mettrons pour ce faire à sa disposition des tests progressifs inspirés de la pédagogie Freinet et il pourra se corriger lui-même.

De même la notion de devoirs n'a aucun sens. Le jeune citoyen poursuivra ses centres d'intérêt sans faire de distinction entre ses activités au collège-lycée et ses loisirs.

3. Le suivi des jeunes par un adulte référent

A l'issue de la première période du jeune au sein de L'Archipel, il lui sera demandé de choisir un-e référent.e parmi les adultes.

Cette personne a la charge d'assurer le suivi des apprentissages du jeune et de les consigner jusqu'à ce qu'il soit en mesure de le faire lui-même.

Elle accompagne également le jeune dans son parcours d'intégration, l'aide à trouver sa place, à s'organiser et à s'orienter dans ses études.

Le/la référent.e d'un-e jeune est naturellement l'interlocuteur privilégié pour ses parents.

Afin de se conformer aux attendus de l'Education Nationale, nous mettrons en place en accord avec les jeunes un suivi de leurs apprentissages, soit sous la forme d'un journal de bord, soit à l'aide d'un logiciel qui met en relation les activités informelles et les compétences du socle commun.

D. Le cadre du bien vivre ensemble

L'environnement physique est préparé pour offrir un large éventail de possibles aux jeunes. Mais nous prêtons également une grande attention à l'environnement dynamique, social et émotionnel des jeunes.

1. Une école inclusive

L'établissement se veut inclusif et donc ouvert aux jeunes à besoins particuliers, qu'ils présentent des troubles dys- ou de l'attention, qu'ils soient en phobie scolaire, à haut potentiel intellectuel, porteurs de handicap ou simplement différents, s'ils sont en capacité et ont l'envie de contribuer à la dynamique de groupe.

De même l'accessibilité financière est importante pour nous, et les tarifs sont échelonnés en fonction des revenus des familles. Un fonds de solidarité est créé dès la première année pour que nous puissions accueillir des jeunes issus de familles aux revenus plus modestes.

2. Un collège-lycée autogéré

Dans l'idée d'une responsabilisation progressive totale, il est demandé aux jeunes de s'investir autant que possible dans la gestion du lieu :

- Les rapports humains sont régis par des règles proposées et votées lors de l'Assemblée citoyenne hebdomadaire où une personne (adulte ou jeune) = une voix.
- Jeunes et adultes veillent ensemble à l'application de ces règles et décident de la marche à suivre en cas d'infraction.
- Les budgets sont gérés par l'Assemblée citoyenne, via des commissions dédiées, ainsi que tous les autres aspects de la vie administrative de l'école, notamment la communication.
- Chaque action est pensée dans le respect de l'environnement.

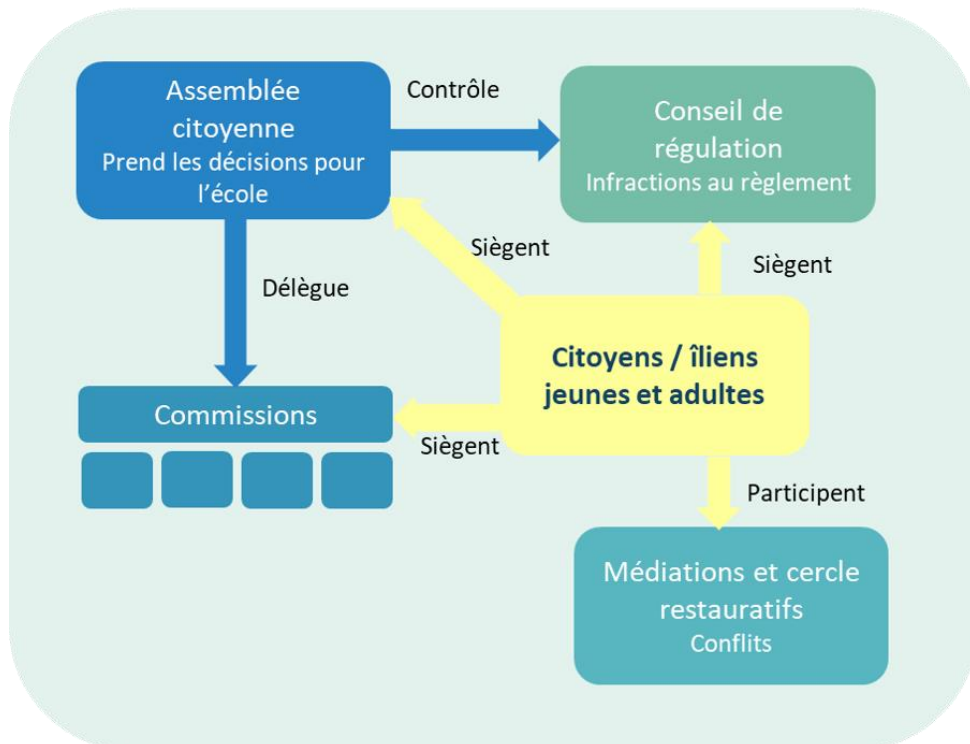
- Guidés par les adultes, les jeunes s'occupent de l'entretien des lieux, de leur maintenance et des ménages. Ils préparent eux-mêmes leurs repas de midi (une fois par semaine la première année).
- Chacun est impliqué dans le bien-être collectif via un système de Cercles Restauratifs. Chacun est formé à la Communication NonViolente.

3. L'Assemblée citoyenne et les commissions

L'Assemblée citoyenne est l'organe au sein duquel les membres peuvent débattre les règles du lieu et en proposer de nouvelles, exprimer d'éventuels désaccords, initier un projet et/ou faire entendre leurs besoins. L'Assemblée citoyenne peut ainsi explorer tous les aspects du « bien vivre-ensemble » : « Comment s'organiser ? », « Quel modèle de gouvernance ? », « Quel mode de scrutin adopter ? », « Comment allouer le budget de l'école ? », « Faut-il obliger tous les membres à assister et/ou voter à l'Assemblée citoyenne ? », « Pensons-nous qu'il serait préférable de réserver certaines décisions à certaines personnes du groupe ? », mais aussi « Les tâches ménagères sont-elles obligatoires ? », ou encore « Comment organiser le partage des ordinateurs dans la salle informatique ? ».

Elle élabore aussi le règlement intérieur, gère les budgets et l'occupation des espaces et décide des orientations du lieu à moyen et long termes.

L'Assemblée peut déléguer le traitement de certains sujets, de manière temporaire ou permanente, à des commissions. Les commissions peuvent être composées exclusivement de jeunes, mais elles doivent rendre compte de leurs activités à l'Assemblée.



C'est également l'Assemblée citoyenne qui vote la création des clubs.

Dans le cas de la création d'un organe de régulation des « infractions », elle valide ses décisions. Tout jeune peut faire appel d'une décision du Conseil de régulation devant l'Assemblée citoyenne.

Au sein de l'Assemblée Citoyenne, chaque jeune et chaque adulte possède une voix égale.

Les décisions sont prises à la majorité mais le consensus y est recherché.

La Communication NonViolente est utilisée comme outil pour s'exprimer et écouter les autres avec bienveillance et authenticité.

C'est donc un formidable laboratoire de la citoyenneté. Dans un premier temps, il est d'ailleurs obligatoire pour les jeunes d'assister aux réunions hebdomadaires de l'Assemblée.

4. Le conseil de régulation pour traiter les infractions au règlement intérieur

La création d'un conseil de régulation est en discussion au sein de l'équipe pédagogique. C'est, dans les écoles qui l'utilisent, l'organe de gestion des infractions au règlement : il peut donc prendre la décision en cas d'infraction mineure de demander des réparations aux membres de l'école – jeunes ou adultes -, ou, en cas de grave infraction, d'imposer des sanctions qui doivent alors être validées par l'Assemblée Citoyenne.

5. La gestion des conflits par la Communication NonViolente et les Cercles Restauratifs

Toutes les problématiques interpersonnelles seront traitées en médiation (deux ou trois individus) ou en Cercles Restauratifs (un groupe entier est impliqué). Les jeunes seront formés dès leur arrivée à ces pratiques, et tous les adultes devront en être familiers.

L'idée est d'avoir un référentiel commun qui permet de gérer les conflits au fur et à mesure de leur émergence.

Nous sommes accompagné-e-s dans la mise en place de nos propres routines de CNV et de Cercles Restauratifs par Catherine Schmider de l'[Association Déclic-CNV & Education](#).

E. Lien à la nature et sensibilisation aux questions environnementales



Le philosophe et agroécologiste Pierre Rabhi s'est posé cette question il y a un certain temps déjà : « Quelle planète laisserons-nous à nos enfants, mais aussi quels enfants laisserons-nous à la planète ? »

Dans la Biovallée où nous vivons, c'est une évidence pour beaucoup d'entre nous : il n'est pas possible de continuer comme si de rien n'était, et plus que jamais indispensable de tenir compte de l'environnement dans notre mode de vie, sous peine d'hypothéquer l'avenir de nos enfants.

1. Impact environnemental et zéro déchet

A L'Archipel, nous voulons ainsi mettre en place avec les jeunes (à nous d'essayer de les convaincre !) une façon de vivre qui tend vers le zéro déchet : un sacré défi !

Chaque décision sera dans cette perspective évaluée à l'aune de son impact environnemental : alimentation, choix de matériaux ou de produits ménagers, aménagement des espaces extérieurs, moyens de transport, consommation en eau et en énergie, pollution... Nous faisons de notre mieux pour devenir ensemble des acteurs conscients de nos propres vies plutôt que des consommateurs indifférents ou résignés. Nous appliquons ainsi la règle des 4 R :

- Réduire : nos besoins, notre consommation, nos achats, faire soi-même
- Réutiliser : plutôt que de jeter, bannir l'usage unique

- Réparer : tout ce qui peut l'être, faire fi de l'obsolescence programmée
- Recycler : ce qui ne peut pas être réparé

Pour mettre cela en place, nous disposons de 400 m2 d'ateliers.

2. Connaître son environnement naturel

Nous pensons qu'il est important de connaître son environnement : topographie, géologie, flore et faune locale, plantes comestibles, aromatiques ou médicinales présentes autour de nous.

Le parc de 5 hectares qui environne le château des Ramières, bordé par des zones naturelles protégées, avec ses arbres pluricentennaires et ses essences rares, est pour cela un terrain d'exploration idéal.

Le château se trouve par ailleurs à deux pas de la Réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drome : une réserve naturelle classée en 1987, qui occupe une surface de 346 hectares et protège une partie du cours de la Drôme.

Pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de développer ces connaissances, nous organisons régulièrement des sorties en nature avec des passeurs de passion capables de nous guider.

Les activités offertes aux jeunes sont dans la mesure du possible reliées au terrain.

3. Savoir vivre dans la nature, retrouver une « autre connexion »

Le film « L'Autre Connexion » présente une école en pleine nature qui se base sur les cultures ancestrales indigènes. L'école Wolf se situe au Canada en Colombie Britannique. Quelle que soit la météo, les enfants y explorent 3 jours par semaine la connexion profonde à la nature, aux autres et à eux-mêmes.

Les écoles dans la forêt, courantes dans les pays du Nord de l'Europe, participent de la même énergie.

A L'Archipel, qui se trouve en milieu rural agricole, nous ne pouvons pas offrir cet environnement sauvage au quotidien aux jeunes. Pour aller plus loin, les adultes ont donc décidé de se former pour accompagner les jeunes dans des immersions en pleine nature.

La semaine d'immersion en nature de début d'année fait partie du parcours d'intégration des jeunes et des adultes, et nous espérons pouvoir proposer des sorties bivouacs et nuit en forêt régulièrement.



L'idée : nous initier ensemble à la vie en pleine nature, renforcer notre cohésion de groupe, développer notre autonomie, prendre confiance en nous, nous émerveiller, développer conscience et gratitude...

4. Vivre de son environnement

Dans l'idée de favoriser notre autonomie en tant qu'individus, nous voulons avec les jeunes qui le souhaitent développer nos compétences en cueillette, jardinage, arboriculture, éventuellement apiculture et élevage (de poules pour commencer !), ou encore transformation et conservation des aliments.

Pour pouvoir expérimenter tout cela ensemble de manière cohérente, nous aménagerons nos 5 hectares selon les principes de la permaculture.

La première année à L'Archipel sera donc consacrée à l'étude de notre terrain et la création d'un design.

III. Être en lien avec le monde extérieur

A. S'inscrire dans un écosystème

« Il faut tout un village pour élever un enfant ». (Proverbe africain)

1. Une communauté éducative élargie

La co-éducation est au cœur du projet de L'Archipel. Les familles, en accord avec le projet pédagogique, sont les bienvenues à L'Archipel : l'éducation de leurs jeunes est évidemment aussi de leur ressort.

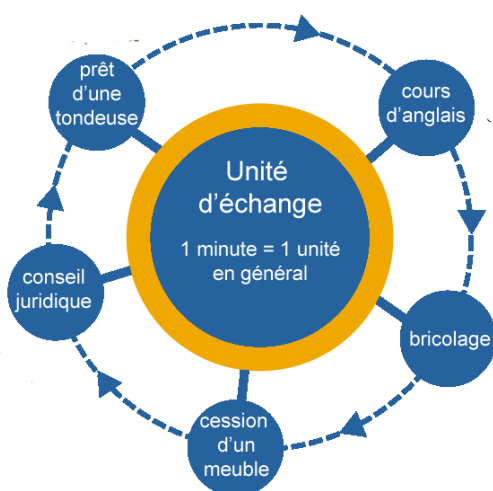
Les parents et grands-parents, oncles ou tantes de nos jeunes peuvent devenir à leur tour des passeurs de passion, venir transmettre au sein de l'école ce qui les anime.

S'ils le souhaitent ils deviennent ainsi des personnes ressources.

Les personnes ressources sont des adultes ou des jeunes, avec une certaine expertise, un talent ou simplement du temps, qui acceptent d'être sollicités par les membres de L'Archipel. Elles se trouvent au sein de l'équipe pédagogique, des familles, dans leur entourage mais aussi dans celui de l'école : ce peut être des voisins, des personnalités locales ou des experts que l'on a déjà contactés.

Les jeunes ne sont ainsi plus séparés, isolés dans l'enceinte de L'Archipel, mais s'inscrivent dans un écosystème plus vaste, recevant de leurs aîné-e-s et de leurs pairs attention, temps et précieux partage : un échange qui vient nourrir leur curiosité... et leur besoin d'appartenance.

2. L'inscription dans un système d'échange local (SEL)



Dans la même perspective, et dans l'idée d'envisager ce partage comme un possible échange, nous aimerions organiser autour de L'Archipel un système d'échange local.

Ainsi une jeune qui voudrait prendre des cours de chinois de manière régulière pourrait en échange faire la lecture à une personne âgée qui elle-même donnerait un cours de tricot à un autre jeune qui lui réparerait le vélo de la personne qui parle chinois... de l'économie circulaire donc !

On peut ainsi échanger des biens et des services à l'aide d'une monnaie virtuelle basée sur... le temps.

L'objectif est d'accéder à des échanges égaux, sans argent, et, plus important, de tisser des liens.

En France, il existe actuellement plus de 600 Sel, généralement classés dans l'économie sociale et solidaire. Les échanges entre les membres du SEL se font par le biais d'un catalogue de services, de biens ou de savoirs (papier ou numérique) qui sont proposés par les adhérents. Pour la petite histoire : l'acronyme « SEL » a été choisi pour son homonymie avec le sel, aliment, monnaie d'échange ancienne, à l'origine du mot « salaire ».

B. Mettre en place une microéconomie

1. Responsabilisation matérielle et autonomisation

L'idée étant d'offrir le monde réel au jeune, on inventera avec lui des moyens de subvenir à ses besoins au sein de l'ensemble scolaire : besoin en matériel et fourniture pour ses activités au sein des clubs, besoin d'argent pour des voyages de groupe, ou pour alimenter un fonds de solidarité afin de créer des bourses pour des élèves qui ne peuvent pas payer leur scolarité.

En même temps, le jeune citoyen acquerra des compétences utiles à sa future vie d'adulte autonome. Organiser ces activités économiques demandera en effet des compétences en construction, maraîchage, arboriculture, cuisine, artisanats, arts divers, gestion financière, tenue de maison, arts ménagers etc... mais aussi, la capacité à travailler en équipe, à tenir ses engagements, la ponctualité, la persévérance, le sens du contact et celui du service.

2. Formes de micro-économie

Le jeune apprendra à gérer des problématiques économiques en co-gérant l'école, mais aussi en gérant des activités annexes : dans les collèges Montessori, les enfants, accompagné par un adulte compétent, exploitent une micro-ferme, font chambre d'hôte et tiennent une petite boutique ; dans certaines écoles, ils tiennent une buvette une fois par semaine, et vendent crêpes et boissons.

On peut imaginer un restaurant, une production artisanale, de la transformation de produits, l'organisation d'événements, une création artistique... en fonction des possibles.

Le lieu lui-même pourra être exploité en dehors des périodes scolaires, avec l'aide des jeunes s'ils le souhaitent.

Il va de soi que tout argent généré sera réinvesti dans L'Archipel, lui-même porté par une structure à but non lucratif.

C. Accueillir et découvrir le monde

1. Voyages d'école

Nous espérons que la création de clubs sera l'occasion pour les jeunes de s'aventurer bien au-delà des limites de L'Archipel : dans nos villes, nos régions, notre pays... et les autres !

Ces voyages pourront être initiés et financés par les jeunes eux-mêmes au travers de la mise en place d'activités micro-économiques.

2. Echanges scolaires

Nous souhaitons que L'Archipel soit en réseau avec d'autres écoles en Europe et dans le monde. Nous accueillerons des jeunes au sein de L'Archipel et dans nos familles, dans le cadre d'échanges entre

écoles. Nos jeunes drômois pourront quant à eux aller découvrir une ou plusieurs autres cultures de leur choix.

La durée des échanges sera proportionnée à l'âge et l'envie de nos jeunes : de quelques semaines vers 13-14 ans à un semestre ou une année scolaire entière pour les plus âgés.

Nous savons qu'il sera possible de les envoyer dans les traditionnels pays d'échange que sont l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie ou les Etats-Unis, mais nous souhaitons leur permettre de découvrir aussi des pays moins courus et des Pays du Sud, en Amérique Latine, Asie ou Afrique.

Pour permettre cela, nous nous inscrivons dans les différents réseaux d'écoles indépendantes que sont l'AERO¹, l>IDEN² ou l'EUDEC³.

IV. Nos sources d'inspiration : le mouvement de l'éducation nouvelle

Source : Wikipedia

A. Principes fondateurs

1. Les influences

L'Éducation nouvelle s'inspire d'une longue tradition de pédagogues depuis les humanistes de la Renaissance qui déjà estimaient que « l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume ». On trouvera chez ces pédagogues des références à Rabelais et son abbaye de Thélème, à Montaigne, à Comenius.

Elle fut influencée par les théories de Rousseau, dans ses « Émile » ou « De l'éducation », théories qui furent mises en pratique par Pestalozzi au début du XIXe siècle.

On considère cependant que l'éducation nouvelle naît sous sa forme actuelle au tout début du XXe siècle.

2. Une pédagogie active, basée sur l'expérimentation

L'Éducation nouvelle est un courant pédagogique qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives.

Les différents pédagogues de ce mouvement expriment de diverses manières cette nécessité de favoriser l'expérience personnelle : pour John Dewey, on apprend en faisant (« Learning by doing »), Freinet lui fait écho en parlant de tâtonnement expérimental. Decroly estime qu'il faut partir des centres d'intérêts.

3. Une éducation globale, un environnement préparé

Cependant, l'éducation nouvelle ne se limite pas à un enseignement par des méthodes actives venant se substituer à l'enseignement magistral. Elle estime que l'éducation ne peut isoler l'enseignement des

¹ <https://www.educationrevolution.org/>

² <http://www.idenetwork.org/>

³ <http://www.eudec.fr/>

matières académiques des autres champs de l'éducatif, et attache une importance égale à tous les domaines : intellectuels, artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. C'est une éducation globale, où est important le milieu de vie élaboré par l'école.

4. L'importance du vivre ensemble : internat, multi-âges et mixité

L'apprentissage de la vie sociale est essentiel : depuis le « self-government » de Summerhill aux conseils coopératifs de la pédagogie institutionnelle, le respect de l'enfant implique qu'il soit partie prenante des règlements qui régissent sa vie.

Cette pédagogie a été historiquement expérimentée dans des lieux où les enfants vivaient en permanence : orphelinats et internats. Adolphe Ferrière estimait en 1919 qu'une école nouvelle était nécessairement un internat (situé à la campagne).

La mixité était également considérée comme un point indispensable par une fraction importante des théoriciens et actuellement cette idée est très généralement acceptée.

De nos jours, pour atteindre ces mêmes objectifs, elle associe étroitement les parents à la vie de l'école.

B. Célestin Freinet et le Mouvement de l'École Moderne

Célestin Baptistin Freinet est un pédagogue français, né le 15 octobre 1896 à Gars dans les Alpes-Maritimes, mort le 8 octobre 1966 à Vence dans les Alpes-Maritimes.

D'abord au Bar-sur-Loup, puis surtout à Vence, il développe avec l'aide de sa femme Élise Freinet, et en collaboration avec un réseau d'instituteurs, toute une série de techniques pédagogiques basée sur l'expression libre des enfants : texte libre, dessin libre, correspondance interscolaire, imprimerie et journal scolaire, enquêtes, réunion de coopérative, etc. Militant engagé, politiquement et syndicalement, en une époque marquée par de forts conflits idéologiques, il conçoit l'éducation comme un moyen de progrès et d'émancipation politique et civique.

Son nom reste attaché à la pédagogie Freinet qui se perpétue de nos jours, notamment via le Mouvement de l'École moderne.

La Pédagogie Freinet est fondée sur l'expression libre des enfants et s'appuie sur des invariants pédagogiques⁴ et des techniques pédagogiques modernes tels que l'utilisation de l'imprimerie et du cinéma à l'école, la classe-promenade, l'abolition de l'estrade, le travail de groupe, etc.

Sa pédagogie, qui entend faire de la classe un atelier, est incarnée dans ses dialogues par le personnage du « père Mathieu », dont « M. Long », instituteur très marqué par la IIIe République, aux idées modernistes un peu courtes, constitue l'antithèse. Elle insiste, comme celle de Dewey, sur le rôle du travail et de la coopération dans l'apprentissage, ainsi que sur l'insertion de l'école dans la vie locale, y compris politique (d'où des relations houleuses avec le maire).

Freinet ne s'est pas contenté de rattacher l'activité des élèves à la responsabilité et à la production intégrale d'un journal, impression comprise : il a théorisé également le « tâtonnement expérimental ». Il assimile l'autorité du maître à une violence. En effet, quand le travail de l'élève est correctement organisé, il passionne l'élève et il n'est plus besoin d'autorité ni de discipline. Cette pédagogie est d'inspiration socialiste, mais aussi volontiers naturaliste et anti-intellectualiste (d'où le personnage du « Père Mathieu », berger de son état, qui représente la nature et le bon sens, l'équilibre avec le monde et ses « invariants »). L'intellectuel est décrit par Freinet comme une grosse tête, munie de bras atrophiés, une sorte de monstre. Qui voudrait que ses enfants lui ressemblent ?

⁴ 30 valeurs à appliquer et à transmettre

L'éducation traditionnelle exagère le rôle des connaissances et des performances intellectuelles. On peut la comparer à l'industrie, par opposition à la nature et à l'artisanat. L'enfant est une « plante », qu'il faut aider à se développer harmonieusement, en respectant certains « invariants » de la pédagogie.

D'autres pédagogues indépendants — comme Ovide Decroly — avec sa classe atelier dans laquelle « l'enfant vit et agit », ont œuvré dans ce sens dès le début du siècle. Cependant, il faut signaler que la pédagogie Freinet contemporaine est désormais voisine du courant de la pédagogie institutionnelle, qui insiste sur le rôle de la parole et du débat, alors que Célestin Freinet pensait avant tout en termes d'organisation du travail et de coopération. Les « techniques Freinet » ont évolué vers la « pédagogie Freinet ». Cette pédagogie est pratiquée par des enseignants non seulement en France mais de par le monde.

C. Maria Montessori (1870-1952)

Source : Association Montessori France

Docteur en médecine, psychiatre, anthropologue, militante socialiste et féministe au début du XXe siècle, Maria Montessori fut précurseur dans l'observation et la compréhension de l'enfant. Parmi les premiers pédagogues à concevoir une science de l'éducation, elle élabore sa pédagogie tout au long de sa vie, évoluant en fonction de ses formations, voyages, rencontres mais surtout de ses observations d'enfants. En 1897, Maria Montessori obtient un poste dans la clinique psychiatrique de l'Université de Rome et côtoie des enfants et des adultes malades mentaux, internés dans des salles communes sans aucune activité. Cette situation déclenchera ses réflexions sur l'enfant, soutenant que les solutions ne sont pas nécessairement médicales et chimiques, mais plutôt éducatives.

Les bases sont posées et lorsque la direction de l'école orthophrénique de Rome lui est confiée, ses recherches vont s'enraciner dans les pas de deux grands médecins-éducateurs français : Jean Itard et Edouard Seguin. Elle reprend et développe du matériel élaboré pour les déficients sensoriels (lettres rugueuses, etc.). Les enfants dont elle a la charge apprennent à lire et à écrire et réussissent les examens italiens au même titre que les autres élèves. Maria Montessori s'interroge alors sur les obstacles qui empêchent « les enfants sains et heureux des écoles ordinaires » à ne pas dépasser ses « malheureux élèves » lors de ces tests.

C'est au sein de la première Maison des enfants (Rome dès 1907), véritable lieu d'observation des enfants âgés de trois à six ans, que Maria Montessori prendra pleinement conscience des potentialités de l'enfant. Elle découvre « l'enfant et son secret », selon sa propre expression, secret qui réside dans le pouvoir de concentration. L'enfant laissé libre de choisir son activité, de manipuler et de répéter autant de temps que nécessaire, polarise son attention sur les objets de l'activité et peut s'y concentrer de longs moments. Il devient alors un être calme, plus social, respectueux du travail de ses camarades, allant jusqu'à transformer son propre environnement familial.

Elle constatera également que le jeune enfant est doté d'un « esprit absorbant », faculté remarquable d'imprégner et d'intérioriser tout ce qui l'entoure et de construire sa personnalité avec ce que lui offre son milieu. Les manifestations extérieures de cette faculté sont des sensibilités particulières et passagères appelées « périodes sensibles », pendant lesquelles l'enfant se nourrit d'un aspect précis de son environnement. Il apprend alors sans effort, avec joie et chemine dans son processus d'humanisation. Chaque enfant quel qu'il soit poursuit, au milieu des autres et avec les autres, son propre développement en satisfaisant les besoins spécifiques à chacun de ses plans de développement.

Ces observations ont conduit Maria Montessori à penser une pédagogie scientifique qui repose sur un environnement physique et humain permettant à l'enfant de développer ses pleins potentiels. Elle est convaincue que l'éducation peut changer le monde en insufflant la paix en chaque enfant, en chaque adulte de demain.

C'est ce qui fait la particularité de la pédagogie Montessori : permettre à l'enfant d'apprendre le respect, la tolérance et la dignité en les vivant au quotidien, et ainsi faire grandir l'humanité pour bâtir un monde de paix.

En 1937, elle proposera la fondation du Parti Social de l'Enfant, convaincue qu'une véritable réforme éducative doit être engagée car la grande mission sociale consistant à assurer à l'enfant justice, harmonie et amour revient à l'éducation. Il s'agit selon elle de la seule façon de bâtir un monde nouveau et de construire la paix (lire la déclaration "Le citoyen oublié" écrit par Maria Montessori en 1947).

D. Le mouvement des écoles démocratiques

De nombreuses écoles se développent actuellement en France, sous le nom d'« écoles démocratiques ». En 2019, elles ont représenté près d'un quart des ouvertures d'écoles privées hors contrat.

La première a ouvert ses portes en mai 2014, à Dijon. L'école de la Croisée des Chemins a ensuite inspiré l'École dynamique à Paris, qui accueille des élèves depuis la rentrée de septembre 2015.

Depuis, partout en France, une quarantaine d'écoles ont été ouvertes.

Elles sont inspirées principalement des écoles de Summerhill en Grande-Bretagne et de la Sudbury Valley School aux Etats Unis, mais on trouve également des lycées démocratiques dans le système éducatif français depuis les années 1980.

I. Summerhill School

Source : Wikipedia

Summerhill School est un établissement d'enseignement fondé en 1921 par Alexander Sutherland Neill (1883-1973) afin d'y appliquer ses théories pédagogiques originales d'inspiration libertaire.

Les principes du fonctionnement de l'école sont la liberté et une forme de démocratie basée sur l'égalité des voix pour sa gestion.

A.S. Neill était psychanalyste et éducateur. L'époque à laquelle il crée Summerhill est celle de l'« âge d'or » de l'éducation nouvelle ; l'école est fondée quelques mois après le premier congrès de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle à Calais, rassemblement de militants de l'éducation nouvelle auquel Neill participe activement. Il s'est ainsi dressé contre la pédagogie traditionnelle, qui selon lui était trop soucieuse d'instruire au lieu d'éduquer et qui n'avait pour objet que de former de petits robots au service de l'industrie.

Il décide d'accueillir dans son école des enfants « difficiles » et de leur appliquer une pédagogie révolutionnaire basée sur la liberté et le respect de chacun.

Dans cette école, les cours sont facultatifs, les enfants, s'ils le souhaitent, peuvent jouer toute la journée ou se livrer à des activités manuelles dans l'atelier. Les soirées sont réservées à la danse, au théâtre, aux fêtes. L'assiduité aux cours du matin (l'après-midi est réservé aux jeunes qui décident de leurs activités) n'est pas obligatoire, aucune présence n'est requise.

Souvent, les élèves arrivant d'écoles traditionnelles ne font que jouer ; mais pour A.S. Neill, liberté ne veut pas dire désordre et ceux qui ne veulent pas étudier ne doivent pas gêner ceux qui le veulent.

Un jour cependant, pour la très grande majorité des enfants observés dans l'école, l'enfant dilettante décide de rattraper les autres et complète ses études. Selon lui, le temps de convalescence est

directement proportionnel à la haine que l'enfant a de son ancienne école. Une fois la convalescence terminée (Neill cite un cas qui dure ainsi 3 ans), il se remet en général à jour dans ses études avec une vitesse surprenante.

En 2020, l'école est toujours dirigée par Zoe Readhead, la fille d'A. S. Neill.

2. Sudbury Valley School

« Fondée en 1968 par David Greenberg, alors jeune professeur de sciences physiques à l'université de Columbia (New York), aidé par son épouse Hanna et une jeune éducatrice novatrice, Mimsy Sadofsky, cette institution met en pratique un mode d'éducation et d'instruction reposant sur la seule et libre curiosité de l'élève. (...) L'élève de l'école de Sudbury Valley n'est rien de plus qu'un jeune garçon ou une jeune fille qui se rend dans une institution ressemblant à une médiathèque, afin de s'instruire soi-même par la lecture et des exercices, seul(e) ou avec ses condisciples, avec ou sans l'aide d'un enseignant, selon son envie et sa curiosité, à son rythme, mû(e) par la seule ambition – confondue avec le désir – de savoir, sans esprit de compétition, sans l'obsession du succès, du « mérite », sans la crainte de l'échec et de la déconsidération. (...) »

L'organe essentiel de l'établissement est l'assemblée de l'école, composée des élèves et des membres du personnel (enseignants et autres). Se réunissant chaque semaine, elle décide du règlement intérieur, ordonne les dépenses, soumet le budget annuel à l'assemblée générale, embauche ou licencie les salariés, décide des inscriptions, enregistre les départs, décerne le diplôme d'études secondaires, élit les responsables « administratifs » parmi ses membres, ces derniers étant indifféremment choisis parmi les jeunes ou les adultes.

Le comité juridique, composé de deux responsables (toujours des élèves) élus tous les deux mois, de cinq élèves tirés au sort chaque mois, et d'un employé choisi chaque jour, veille à l'application du règlement et sanctionne les infractions. A l'issue d'un « procès » devant l'assemblée générale, il prononce une sentence contre le contrevenant (exclusions temporaires de circuler dans certaines parties de l'école ou d'utiliser certains locaux ou terrains).

L'assemblée générale, composée de tous les membres des personnels de l'école, de tous les élèves et de leurs parents, se réunit au moins une fois par an pour discuter et adopter le budget et discuter de tout ce qui se rapporte au fonctionnement de l'école, à l'achat de matériels, aux travaux et investissements à effectuer. »

3. Des expériences dans les écoles publiques françaises

a) Le lycée expérimental de Saint-Nazaire

Le lycée expérimental de Saint-Nazaire a ouvert ses portes le 2 février 1982 à l'initiative de Gabriel Cohn-Bendit et d'André Daniel sous le ministre de l'Éducation nationale Alain Savary.

Le lycée expérimental de Saint-Nazaire est un lycée général public qui fonctionne de façon cogérée. Situé dans le centre-ville de Saint-Nazaire, il est doté aujourd'hui d'une équipe éducative (MEEs) de 19 membres pour environ 180 élèves.

L'organisation du lycée est non hiérarchique, il n'y a pas de proviseur, pas de CPE, pas de surveillants, pas de secrétaire, pas d'agents d'entretien. Des groupes mixtes formés d'élèves et de membres de l'équipe éducative assurent eux-mêmes ces tâches matérielles

La cogestion de l'établissement s'exerce à différents niveaux :

- Au niveau politique, les propositions (budgétaires, emploi du temps, ...) émergent des élèves et des MEEs puis sont débattues en collège élève et collège de l'équipe éducative, et rediscutées au sein du CE (Conseil d'Établissement). Le CE prend ensuite les décisions en privilégiant la recherche du consensus. Cette institution rend publique le compte rendu de ses décisions par

affichage.

- Au niveau pédagogique, les ateliers, groupes sont proposés par les membres de l'équipe éducative et les élèves et sont co-programmés ;
- Au niveau matériel, les tâches ménagères et de gestion courante sont effectuées tour à tour par des groupes mixtes (élèves et membres de l'équipe éducative).

b) Le lycée autogéré de Paris

Le lycée autogéré de Paris (LAP) est un lycée expérimental créé en dans la foulée du Lycée expérimental de Saint-Nazaire.

Le LAP s'adresse à des adolescents et des jeunes adultes, âgés de 15 à 21 ans, dans une alternative au système éducatif traditionnel.

Dans le lycée autogéré de Paris, les membres sont de trois sortes :

- Les enseignants salariés, responsables de l'expérience vis-à-vis de l'extérieur ;
- Une personne « spécialiste » du secrétariat, un ouvrier qui réalise les tâches d'entretien des locaux et forme aussi les élèves qui le souhaitent ;
- Les élèves, venant pour acquérir une formation de niveau secondaire.

La participation de tous aux actions et aux décisions qui se rapportent à la vie de l'établissement est particulièrement recherchée. L'autogestion qui est mise en avant en général se traduit collectivement dans des structures telles que les groupes de base, les commissions, les réunions générales de gestion et l'assemblée générale.

Effectivement, le LAP fonctionne de manière à ce que la vie à l'intérieur de ses locaux soit décidée et/ou exécutée « autant que possible » par tous les membres de la communauté. L'expérience est assumée par une équipe d'enseignants qui fonctionne en autogestion : un enseignant est volontaire pour travailler dans cet établissement, et choisi par les membres de l'équipe.



c) Le mouvement des écoles du 3ème type

Ce nom étrange provient d'une classification proposée par Bernard Collot, ancien enseignant dans une petite école à classe unique, au sein de laquelle il a expérimenté une nouvelle vision de l'apprentissage. L'école du 1er type c'est celle qui est « normale » pour beaucoup : un prof qui instruit, donne des exercices d'application et fait passer des évaluations à un groupe d'enfants du même âge assis en rang et passifs.

L'école du 2ème type, c'est celle des pédagogies actives : c'est un enseignant passionné qui s'appuie sur des projets, vise la coopération et permet aux enfants de travailler en autonomie.

L'école du 3ème type, « ce n'est plus une pédagogie alternative qui est proposée, mais une alternative à la pédagogie, quelle qu'elle soit ». C'est le passage des apprentissages dirigés aux apprentissages autonomes, des apprentissages formels à l'informel. C'est le « pas d'école » à l'école.

L'enseignant n'est pas au centre, il aide, accompagne, permet. Les enfants sont libres d'organiser leur temps, d'aménager leur espace, de se lancer dans des projets. Ils sont responsables de leur « école » et participent pleinement à la gestion du quotidien.

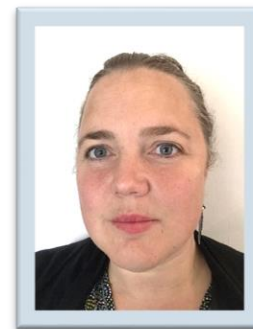
La taille de l'école est en fonction des capacités relationnelles des enfants, elle est hétérogène, en particulier multi-âge. L'école appartient à son territoire et elle est en réseau avec d'autres.

Aujourd'hui deux cents professeurs des écoles travaillent dans ce sens, la plupart au sein de l'école publique.

Annexe 1 : Les porteurs de projet en détail

Pauline PELISSIER | *Direction pédagogique et enseignement des humanités et des langues*

41 ans, 2 enfants



Expériences professionnelles et associatives

Cofondatrice | Cité apprenante L'Archipel, Crest | 2020

Cofondatrice | Les petits ruisseaux, Saillans | 2020

Projet de foncière immobilière visant à mettre des locaux à disposition de projets éducatifs et culturels.

Educatrice 6-12 ans | Ecole Montessori « Que la joie demeure », Véronne | Depuis 2016

Création et animation de la classe 6-12 ans, membre du Conseil d'Administration

Directrice | Montessori Órgiva, Andalousie, Espagne | 2014-2016

Cocréation puis gestion d'une école Montessori en Andalousie et programmation d'ateliers périscolaires.

Journaliste économique | BFM Radio | 2007 - 2009

Organisation de débats sociétaux contradictoires, reportages, chroniques

Consultante en stratégie puis responsable marketing et RH | Diverses sociétés et start-ups | 2001 – 2014

Formations

Pédagogie

Montessori pour les 12-15 ans - intro | Great Work Inc, Lyon | 2019 (5 jours)

Communication Non Violente modules 1, 2 et 3 | avec Catherine Schmider, DÉCLIC, Drôme | 2018-2019

Forum ouvert sur les écoles démocratiques | Village de Pourgues, Ariège | 2018 (3 jours)

Freedom to learn Forum | Summerhill school, GB | 2018 (3 jours)

Educatrice Montessori 6-12 ans, diplôme AMI international | CFMF, Archamps | 2016-2017 (2 ans en alternance)

Formation Faber & Mazlish | avec Sophie Meynieux, Aix-en-Provence | 2013

BAFA | Eclaireurs et éclaireuses unionistes de France (spécialisation adolescents) | 1997 - 1998

Formation initiale en journalisme après un double cursus sciences politiques et commerce

ESJ Lille-Montpellier | Journalisme radio, Montpellier | 2008

ESCP Europe | Grande école de commerce, triple diplôme européen, Paris / Oxford / Berlin | 2003

Licence de Sciences Politiques | Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines | 1999

DEUG de droit franco-allemand | Centre juridique franco-allemand, Saarbrücken, Allemagne | 1998

Anne-Sophie CHUPIN | *Coordination administrative, tutorat*

45 ans, 2 enfants



Expériences professionnelles et associatives

Coordination d'association

Cofondatrice | Cité apprenante L'Archipel, Crest | Depuis 2019

Association Dans le sens de la vie, 3 personnes, Saillans | Depuis 2019

Association Territoire Apprenant en Biovallée, co-fondatrice et animatrice (de 15 à 350 membres en 3 ans, 20 ateliers gratuits animés en 2018/19 pour 200 bénéficiaires en Vallée de la Drôme, partenariats avec des établissements d'enseignement secondaire de la vallée), Aouste s/ Sye | Depuis 2017

Association Biovallée, 1 à 4 personnes, Ecosite d'Eurre | 2012-2016

Marketing et communication

Chargée de Communication en alternance / master 2 professionnel | Terre de Liens, mouvement associatif national, 50 salariés, Crest | 2011-2012

Assistante de Direction puis Chargée de Communication Interne & Knowledge Management |

Ubisoft, N°3 Mondial des Jeux Vidéos, Région Parisienne | 2001-2010

Chef de Projet Multimédia | h3d, agence de communication multimédia, 45 personnes, Paris | 1998-2001

Assistante Marketing-Communication | Motul, industrie lubrifiants auto-moto, 55 personnes, IDF | 1998

Assistante Commerciale puis Adjointe en Direction Générale | Omega International Group, consulting, 15 personnes, Chine & USA | 1995-1997 (2 ans)

Formations

Développement des Ecosystèmes Educatifs | Ashoka Education, parcours international | 2018

Création d'activités innovantes en milieu rural | Crest | 2017

Créer son école | Petits +, Lyon | 2017

Sociocratie pour l'organisation – le pouvoir de la coopération | Les Amanins – Drôme | 2015

Master 2 Responsable Environnement | ECEMA - Lyon | 2012

Les Fondamentaux du Management | Comundi – Paris | 2009

Le Responsable de la Communication | Cegos - Paris | 2001

BSc in International Business | IFI - Rouen Business School | 1996

Sébastien PINGARD | *Coordination pédagogique, enseignements sportif, technique et environnement*
40 ans, 2 enfants



Expériences professionnelles et associatives

Expériences en lien avec l'éducation

Cofondateur | Cité apprenante L'Archipel, Crest | 2020

Professeur vacataire, Cours d'aménagement rivières en Licence Pro | Université de Valence | Depuis 2016

Membre du bureau de l'Association Que la joie demeure, Ecole Montessori de Véronne | 2016-2018

Surveillant scolaire | Collèges de Moissy Cramayel puis Ponthierry | 1999-2004

Ingénieur environnement

Ingénieur d'étude Hydromorphologue | Centre d'ingénierie aquatique et écologique, Saillans | Depuis 2010

Topographie et réalisation d'études de réseaux électriques souterrain et aérien | ACE Romans | 2007-2010

Consultant en environnement | IFCIL Tours37 | 2006

Vacataire Bathymétrie, Topographie | Laboratoire des Ponts et Chaussées de Blois | Octobre 2005

Stage de réalisation d'un Atlas des Zones Inondables | Laboratoire des Ponts et Chaussées de Blois | 2005

Stage de communication autour de la prévention du risque de crue | PNR Queyras | 2003

Autres expériences

Gestion et entretien du patrimoine naturel et archéologique | Paestum, Italie | 2006

Ornithologie, accueil du public, aide aux travaux | LPO, Réserve naturelle de Lileau des Niges | 2004

Formations

Communication Non Violente modules 1, 2 et 3 | avec Catherine Schmider, DÉCLIC, Drôme | 2019-2020

Formation prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) | 2005

DESS Ingénierie des Hydrosystèmes Continentaux en Europe (IHCE) | IMACOF Tours | 2004-2005

Maîtrise de Géographie physique option Géomorphologie et risques naturels | Paris VII | 2002-2004

Virginie ANGÉ | *Coordination pédagogique et enseignement des sciences et des langues*

39 ans, 2 enfants



Expériences professionnelles et associatives

Cofondatrice | Cité apprenante L'Archipel, Crest | 2020

Educatrice 6-12 ans | Ecole Buissonnière, Die | 2017-2020

Bénévole auprès des enfants | Ecole Montessori Terres d'enfance, Die | 2016-2017

Coach pour adolescents en cabinet, référente auprès de Lycées français de l'étranger | Lycées français de Shangai et de Barcelone | 2009-2015

Professeure de Sciences et Vie de la Terre | Différents lycées de Région parisienne | 2005-2009

Formations

Initiation Montessori 6-12 ans | Les Enfants de l'Amiral, Grasse | juin 2015

Stage de grammaire des émotions | Isabelle Filliozat | 2015

Diplôme d'accompagnante en Coaching de Vie et Relation d'Aide | AET

CAPES externe de Sciences de la Vie et de la Terre | 2005

Maîtrise de Biologie | Université Paris XI

Mais aussi...

Elsa BERNARDO, éducatrice spécialisée, art-thérapeute et comédienne

Camille SUZE, intervenante beaux-arts, formes, matières, couleurs

Frédéric VAVRILLE, intervenant informatique et jeux de société

Aurélie LAMOUR, intervenante photographie

Susila MARAVIGLIA, intervenante cuisine et artisanats

Judicaël ZAUBITZER, auteure-compositrice, intervenante éducation populaire et arts

Vincent ZORZI, intervenant vidéo

Et d'autres à venir

Annexe 2 : Emploi du temps type

9h00
9h15
9h30
9h45
10h00
10h15
10h30
10h45
11h00
11h15
11h30
11h45
14h00
14h15
14h30
14h45
15h00
15h15
15h30
15h45
16h00
16h15

Lundi			
Sciences humaines et littérature	Sciences	Savoir-faire, vie pratique et expression artistique	Savoir-être et vivre ensemble
Décryptage de l'actualité Agora		Méthodologie : organiser ma semaine Salle 1	
Regroupement Lancement des projets de la semaine Inscriptions dans les ateliers hebdomadaires Petites annonces et information Agora			
Verlaine, Rimbaud et les poètes maudits du XIXème siècle Petit salon	Maths Brevet 1 Salle 1	J'apprends à lire les notes de musique Salle de musique Dessiner le mouvement Salle d'art	
Je débute en anglais Salle 2			
Pause déjeuner			
	Le cycle de l'air : vents planétaires et courants océaniques, d'où viennent ils ? Labo	Jardinage et entretien des espaces verts Extérieur	Atelier philo Petit salon
Les gaulois sont-ils nos ancêtres ? Salle 2			
Je débute en espagnol Salle 2			
Rangement collectif			

Mardi			
Sciences humaines et littérature	Sciences	Savoir-faire, vie pratique et expression artistique	Savoir-être et vivre ensemble
	Reconnaître les arbres Extérieur et labo	Causerie zéro déchet Petit salon	La Communication non-violente Petit salon
Les Sumériens, les inventeurs de notre civilisation Salle 2		Souder Atelier métal	Accompagnement au médiation et cercles restauratifs Salle 1
Pause déjeuner			
Je m'améliore en anglais Salle 2			
Je m'améliore en espagnol Salle 2			Qu'est ce que je peux faire à mon échelle ? Actions citoyennes Agora
Théâtre Gymnase	Maths Brevet 2 Salle 1	Fabriquer une couverture en patchwork Atelier textile	
Rangement collectif			

Jeudi			
Sciences humaines et littérature	Sciences	Savoir-faire, vie pratique et expression artistique	Savoir-être et vivre ensemble
Décryptage de l'actualité Agora	Maths Brevet 1 Salle 1		
Ecrire sans faire de faute : les homophones grammaticaux Salle 2		Cuisine et économe Cuisine	Accompagnement au médiation et cercles restauratifs
	De quoi notre monde est-il formé ? Le tableau périodique des éléments Labo		
Pause déjeuner			
Je débute en anglais Salle 2	Maths Challenge Salle 1		
Je débute en espagnol Salle 2		Choisir son bois Atelier bois	
Je m'améliore en espagnol Salle 2			
Rangement collectif			

Vendredi			
Sciences humaines et littérature	Sciences	Savoir-faire, vie pratique et expression artistique	Savoir-être et vivre ensemble
Je m'améliore en anglais Salle 2		Pilages Salle d'art	Passage des brevets et permis Salles diverses
Assemblée citoyenne Réflexion sur les règles et vote des aménagements Décisions de gestion de l'école Agora			
Comment ça marche une langue ? : la nature des mots Salle 2	Maths Brevet 2 Salle 1		Passage des brevets et permis Salles diverses
Pause déjeuner			
	Que se passe-t-il quand je bouge mon corps : les système nerveux et musculaires Labo	Batucada Salle de musique	Groupe de pratique de la Communication non-violente Petit salon
Atelier d'écriture Salle 2		Jardinage et entretien des espaces verts Extérieur	Accompagnement au médiation et cercles restauratifs Salle 1
Rangement collectif			



L'ARCHIPEL

Tiers lieu apprenant
en Vallée de la Drôme

Ouverture prévue septembre 2020